



**Demande d'aide pour l'achat d'un site définitif pour
le sanctuaire de l'association L-PEA.**

Fiche de synthèse du dossier de présentation

LITTLE PHOENIX SANCTUARY

*UNE SOLUTION D'ACCUEIL
UN LIEU D'INSPIRATION
UN LIEU D'ÉTUDE*

Nos parrains



Henry-Jean SERVAT

Res TURNER

La décision de débiter officiellement une structure d'accueil à destination des animaux dits « d'élevage », au siège de l'association (actuellement sur le département de la Creuse), a été prise au mois d'août 2017, suite au sauvetage de dindes provenant de l'élevage intensif.

Depuis, nous n'avons cessé d'optimiser l'espace et le confort de nos pensionnaires pour parvenir, en 2020, à la limite de nos possibilités en termes d'accueil, d'améliorations mais également physiques et morales. La logique des débuts, en travaillant sur des sites en location ou prêtés à l'association, est intenable sur le long terme. Cette période nous aura cependant prouvé que nous recevons suffisamment de soutien pour assurer la pérennité de la structure, à condition toutefois d'être propriétaires d'un site unique et adapté. **Alors que nous touchons au but, avec une opportunité exceptionnelle sur le département de la Charente, nous sommes dans l'urgence absolue de déménager cette année.**

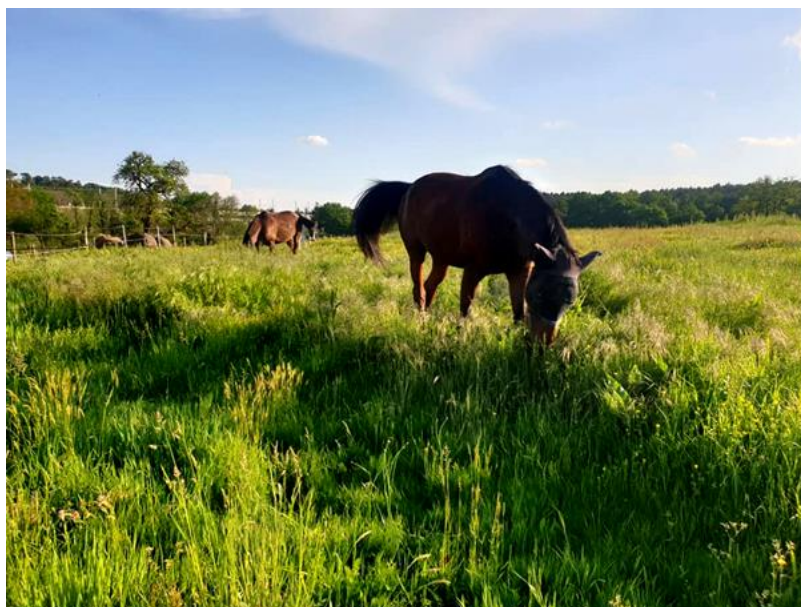
L'urgence (chaque point est détaillé dans le dossier joint)

- Sanitaire
- La répartition des animaux sur des sites distants (30 km)
- Des frais trop élevés
- Ne pas évoluer maintenant, c'est tout condamner à terme
- Nous avons dû transférer le troupeau de bovins en pension (juillet 2021) mais celle-ci ne peut les garder au-delà du mois d'octobre 2021, au-delà nous sommes sans solution !
- Nous devons collecter les fonds manquants pour l'acquisition d'un site de 10 hectares sur la Charente, avant le 20 septembre 2021, date de la signature définitive de la vente.

Un plan d'urgence a été lancé il y a deux ans, en novembre 2019

Celui-ci avait pour but d'assurer la pérennité du sanctuaire avec l'achat d'un site adapté et définitif. **Nous arrivons aujourd'hui au terme de ce travail de fond intense, avec une opportunité unique : Sur le département de la Charente, un site de 10 hectares, aménagé selon nos besoins (prairies, bois, écuries...), proposé à un prix défiant toute concurrence par la propriétaire qui a été séduite par notre projet. En complément, une dame lègue sa propriété de 1 hectare à l'association, qui se situe à moins de 5 minutes du site que nous devons acquérir. Un tel concours de circonstances est exceptionnel.**

Caractéristiques du site que nous devons acquérir



Le site que nous devons acquérir, situé sur la commune de Saint-Vallier (16480), se compose de 10 hectares, trois écuries en bon état, une maison d'habitation de 110 m². Il s'y trouve également un étang, un paddock, un club house et une seconde petite maison à retaper entièrement.

Le site est « coupé du monde », entouré de forêt mais facilement accessible par une petite route départementale. **Nous ne pouvons rêver endroit plus paisible, offrant plus de confort et un milieu plus riche pour toutes espèces !**

L'opportunité actuelle est exceptionnelle du fait qu'en complément du site de 10 hectares, une dame âgée nous lègue sa propriété (deux maisons d'habitation, deux granges et un hectare de terrain), située à moins de 5 minutes du premier site (commune de Brossac 16480).

Il est important de savoir que grâce à l'acquisition du site de Saint-Vallier, de nombreuses économies pourront être réalisées, dès la première année : **D'après le budget prévisionnel 2022 (à consulter dans le dossier joint), nous pourrons prévoir une économie de 10 000 euros / an avec le nouveau site !**



Le projet va au-delà de l'accueil des animaux

Le réseau LPS - « Art et Sciences pour un traitement éthique des animaux dits « d'élevage », leur réhabilitation en tant qu'êtres sentients et l'arrêt de leur exploitation »

Le but est de rassembler autour du sanctuaire des scientifiques et des artistes, souhaitant agir pour la libération animale, en mettant leurs compétences au service de cette cause. Cela peut-être de manière virtuelle ou physique, sur place ou à distance. Sur place, la règle est le respect absolu des animaux. Le réseau permet l'émulation d'idées et de créations, de collaborations...

L'association



Nous sommes une association loi 1901, reconnue d'intérêt général.

L-PEA (*Lumière sur les Pratiques d'Élevage et d'Abattage*) a été fondée, à l'origine, contre un projet d'abattoir sur la commune de Guéret (Creuse). Après deux ans de lutte, nous avons obtenu la victoire, avec l'abandon définitif du projet, en mars 2014.

Notre seconde grande campagne a débuté en 2015, contre le projet de Ferme-Usine des 1000 Veaux (toujours sur le département de la Creuse). Nous avons obtenu une première grande victoire devant les tribunaux qui eut pour effet de suspendre l'autorisation d'exploiter de la structure, victoire confirmée en Conseil d'Etat, en juillet 2016. Nous sommes parvenus à amputer le projet de 200 places et à le retarder de deux ans. Dernière victoire en date : la condamnation de quatre élus-actionnaires de la Ferme-Usine pour « Prise illégale d'intérêts », en août 2019.

En parallèle, nous avons rejoint l'opposition des habitants d'un hameau à un projet d'élevage intensif de poules pondeuses (Moutier-Rozeille, Creuse), depuis 2018.

Notre mission

Accueillir, protéger et défendre les animaux dits « d'élevage », militer pour l'abolition de leur exploitation, faire évoluer la législation en faveur de ces animaux, mener des campagnes légales et pacifiques contre des projets d'élevage et d'abattoir. Nous avons également pour mission la protection de l'environnement et de la santé publique.

La situation actuelle

Nous accueillons plus de 50 animaux (dont 11 bovins), sur deux sites d'accueil :

- **Le « Refuge »** : Lieu d'accueil des « petits animaux » (cochon, chèvres, oiseaux, chats, chiens), il est constitué d'une maison et d'un terrain de 2500 m², en location. Nous occupons actuellement environ 2000 m² supplémentaires qui appartiennent à l'espace public.
- **Le pré des bovins** : Situé à 30 kilomètres du premier site, il s'agit d'un prêt à titre gratuit et ponctuel. L'ensemble des parcelles représentent une superficie de 10 hectares, que nous partageons avec le responsable du site qui y fait pâturer ses chevaux, ânes, chèvres et moutons.

Mis à jour au 15 juillet 2021 : Nous devons transférer le troupeau en pension, pour des raisons de sécurité car le propriétaire du domaine lâche une meute de chiens au milieu des autres animaux. **La pension n'est disponible que jusqu'au mois d'octobre 2021, au-delà, nous n'avons plus aucune solution pour le troupeau.**

BUDGET

Le site de Saint-Vallier nous est proposé à 150 000 €

- Plus frais de notaire de 12 700 € + 480 €
- Plus 240 euros de frais de SAFER pour pouvoir disposer du bien dès le 20 septembre (obligatoire car nous n'aurons plus de solution pour nos bovins au-delà du mois d'octobre).
- 5000 € de frais de déménagement/premières installations sur le nouveau site.

BUDGET TOTAL : 168 420 euros

Nous avons repoussé l'échéance de la collecte (auparavant au 7 août) à la date de la signature définitive de la vente, le 20 septembre 2021.

Situation actuelle de la collecte

Le montant collecté est mis à jour sur la page du site dédiée à la collecte (<https://l-pea.org/> rubrique « SOS POUR LE SANCTUAIRE » - https://l-pea.org/?page_id=4470).

140 829,46 euros collectés au 15 juillet 2021

■ Contact

Association L-PEA, William Lenoir, Président – 1 rue de l'école 23200 St Avit de Tardes
07 88 35 06 10 / lpea.officiel@gmail.com